



## DCM N° 35 /2024

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de  
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de  
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

**-MEMBRES PRÉSENTS :** MM. BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - LEMAIRE-LÉVY Florence - PACHOUD Bernard-TOGNET André.

**-MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

- Mme ALPE Martine (procuration donnée à Mme LEMAIRE-LÉVY Florence).
- M. DEPLANTE Benjamin (procuration donnée à Mme COMBET-BLANC Françoise).
- M. ROCHETTE Pierre (procuration donnée à M. TOGNET André).
- Mme ROL Nelly (procuration donnée à M. LAZZARO Dominique).

-Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

**DATE CONVOCATION C.M. :**

05/07/2024

**DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :**

18/07/2024

**DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :**

22/07/2024

**DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :**

22/07/2024

**-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

-EN EXERCICE	:	14
-PRÉSENTS	:	10
-VOTANTS	:	14

**OBJET : DEMANDE D'ACHAT D'UN TERRAIN COMMUNAL SITUÉ « IMPASSE SUR LA ROCHE » PAR UN PARTICULIER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité, par 14 voix POUR,

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de Mme GORIN Camille et M. BEAUFORT Corentin d'acquérir une parcelle communale située lieudit « MONTARLOT », impasse sous le Roche par un courrier du 10/06/2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité, par 14 voix POUR,

- **DONNE** son accord pour la vente de la parcelle section E N° 992 située lieudit « MONTARLOT », Impasse sous la Roche d'une superficie de 12 m<sup>2</sup> à Mme GORIN Camille et M. BEAUFORT Corentin domiciliés 54, Impasse sur la Roche – MONTARLOT – à ST-ETIENNE-DE-CUINES.
- **FIXE** le prix de vente à **12 € le m<sup>2</sup>**, soit un **montant total de 144,00 €**, (CENT QUARANTE QUATRE EUROS).

- **DECIDE** que les frais notariés seront entièrement à la charge de l'acquéreur.
- **MANDATE** M. Le Maire à l'effet de signer les actes, faire toutes déclarations et affirmations et généralement faire le nécessaire. Le Notaire désigné est **Maître Rémy MARTINER BOT**, Office situé 127 Rue de la Sous-Préfecture à ST-JEAN-DE-MAURIENNE.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, 22 JUILLET 2024.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES



Mme COMBET-BLANC *Françoise*

Secrétaire de Séance

